



TGV-INTERCITÉS

ABANDONNE

LA PRIME ET L'IMPEC

Reçue en bilatérale, la **CFDT** Cheminots a appris que la Prime et l'Impec seraient revus et corrigés pour laisser place à un nouveau dispositif pour le moment baptisé « ARC Performance ». **Décryptage.**

Le but de la Direction de TGV-Intercités est d'harmoniser les animations managériales de l'activité et de prendre en compte la polycompétence décrite dans la VO907. On abandonne La Prime et l'Impec et on se rapproche de Peps, dispositif mis en place pour les agents RCAD.



LA CFDT EST OPPOSÉE A LA DERNIÈRE VERSION DE LA VO907 CAR ELLE DIVISE LES AGENTS SELON LEURS GARES D'APPARTENANCE ET ISOLE LES SALARIÉS FRAPPÉS D'INAPTITUDES A CERTAINS GESTES MÉTIERS

POUR QUI

- ➔ Les agents qualification B / C (vente, escale, produit trains)
- ➔ Les agents qualification D de l'encadrement opérationnel (ADPX, superviseurs, moniteurs) ou de réserve éligibles

QUAND

- ➔ 3 versements par an à partir de 2023, soit un complément de rémunération par quadrimestre, versé à M+2 fonction de l'atteinte des objectifs.

COMBIEN

- ➔ La CFDT est d'ores et déjà intervenue pour que les agents à temps partiel bénéficient d'un prorata (ce qui n'avait pas été vu !)

Ce nouveau dispositif, basé à l'équilibre de la part individuelle et de la part collective, s'appuierait sur nombre d'indicateurs :



- Satisfaction client
- Conseil et prescription en espace service
- Missions d'embarquement
- Préparation des rames
- Des indicateurs spécifiques destinés aux managers opérationnels

Pour l'heure la **CFDT** a demandé des éléments chiffrés à la direction de TGV-Intercités quant à l'enveloppe globale distribuée pour une année de référence (hors crise sanitaire). Nous reviendrons vers vous lorsque nous les aurons obtenus !

La Direction affirme qu'il n'y aura pas de perdants ! Pour autant, la **CFDT** sera attentive aux niveaux de primes engendrés durant la marche à blanc (Septembre/Octobre/Novembre/Décembre) et ne se prononcera qu'à l'issue de cette période.

